

Rapport de la réunion du Sous-groupe sur les finances Deuxième partie

Le présent rapport présente les recommandations soumises à l'examen du Comité permanent lors de la deuxième réunion du Sous-groupe sur les finances, le 27 juin 2019.

Le présent rapport traite des questions qui n'ont pas été abordées dans la première partie du rapport. Les première et deuxième parties du rapport du Sous-groupe sur les finances devraient être examinées ensemble afin de couvrir toutes les questions financières traitées par le Sous-groupe.

1.a Rapport sur les questions financières pour 2018 (DOC SC57-7.1) (suite)

iii. Le Sous-groupe sur les finances recommande que le Comité permanent approuve l'allocation de l'excédent pour 2018 (voir tableau 1 ci-dessous).

Tableau 1 : Allocation de l'excédent des fonds administratifs 2018 (en milliers de CHF)

Allocation de l'excédent des fonds administratifs	
Montant complémentaire nécessaire pour augmenter la réserve pour contributions non acquittées	121
Montant net nécessaire pour reconstituer le projet non administratif CVA (étude de supervision de l'UICN) (DOC SC57-7.3, paragraphe 18)	33
Examen des résolutions (Résolution XIII.4)	20
Missions consultatives Ramsar (le Malawi a fait la demande d'une MCR pour le Site du lac Chilwa)	30
Renforcement des capacités de rédaction de propositions de projets IRR	5
Planification 2020 (facilitateur pour l'élaboration d'un plan de travail annuel)	10
Conseil pour analyse du statut juridique	15
Renforcement des capacités par rapport aux défis de la période triennale	20
50 ^e anniversaire – élaboration de la campagne	15
Journée mondiale des zones humides 2021 (déficit budgétaire pour 2021 dû à la diminution du financement par Danone)	30
Inventaires (appui aux PC pour la réalisation d'inventaires des zones humides)	50
Réserve opérationnelle (Résolution XIII.2, paragraphe 15)	228
Montant total de l'utilisation proposée pour l'excédent de 2018	577
Solde restant de l'excédent budgétaire des fonds administratifs	0

**1.b Financement et contributions volontaires au titre des projets reçus en 2018 (DOC SC57-7.1)
(suite)**

v.bis. Le Sous-groupe sur les finances invite le Comité permanent à approuver l'allocation de ressources du budget administratif aux Initiatives régionales Ramsar comme suit :

1. Ligne du budget pour 2019 « Appui aux Initiatives régionales » d'un montant de 100 000 CHF francs suisses alloué conformément au tableau 2, notant que SénégalWet n'a donné à ce jour aucune information concernant le solde non dépensé des années précédentes et sa capacité à mettre en œuvre une contribution supplémentaire pour 2019, le Sous-groupe prie le Secrétariat de prendre contact avec cette initiative pour obtenir ces informations. Le Secrétariat est prié de faire rapport au Sous-groupe sur les finances entre les sessions afin qu'il puisse prendre une décision finale sur cette allocation de CHF 25'000. Si SénégalWet n'a pas besoin de cette allocation supplémentaire de CHF 25'000 ou si les représentants de l'initiative ne répondent pas à la date limite fixée par le Secrétariat, alors le montant devra être réparti à parts égales entre les trois autres initiatives énumérées dans le tableau 2 ci-dessous.
2. Le Secrétariat a été prié de faire rapport au Sous-groupe sur les finances entre les sessions sur les résultats de cette situation.

*Tableau 2 : Allocation du budget administratif 2019 « Appui aux Initiatives régionales »
(en milliers de CHF)*

Description	
Initiative régionale pour le Bassin du Sénégal	25
Initiative régionale pour le Bassin de l'Amazone	25
Initiative régionale pour l'Asie centrale	25
Initiative régionale pour l'indo-Birmanie	25
Montant total de l'allocation	100

3. Le Sous-groupe sur les finances prend note du report de la ligne budgétaire pour 2018 « Appui aux Initiatives régionales – Général » de 21 000 CHF et il invite le Comité permanent à approuver que le montant soit utilisé pour le fonctionnement du Groupe de travail sur les Initiatives régionales conformément à la Résolution XIII.9, paragraphe 9.
- viii. Dans la première partie du rapport, le Sous-groupe sur les finances invite le Comité permanent à approuver la modification proposée par l'auditeur externe pour le calcul de la provision pour contributions impayées des Parties contractantes (DOC SC57-7.1, paragraphe 42, option a.) et à augmenter cette provision en conséquence. La source de financement de cette augmentation de 178 000 CHF est le report de 57 000 CHF sur 2018 résultant de la réduction de la provision pour 2018 et l'utilisation de 121 000 CHF de l'excédent des fonds administratifs de 2018 (voir tableau 1 ci-dessus).
- viii. 2. Le Sous-groupe sur les finances recommande au Comité permanent de demander au Secrétariat d'étudier l'opportunité d'une approche de groupe ou autres solutions pour confirmer les soldes impayés des Parties contractantes pour l'audit de 2019.

3. Autres questions examinées (DOC SC57-7.1) (suite)

- Conformément aux responsabilités définies dans la Résolution 5.2 : Sur les questions financières et budgétaires, Annexe 3, paragraphe 8, le Sous-groupe sur les finances convient que les soldes non engagés/non dépensés des lignes budgétaires peuvent être reportés à l'année suivante pendant la période triennale et présentés à la réunion suivante du Sous-groupe sur les finances.

4. Rapport sur le « Fonds de petites subventions – Derniers bénéficiaires proposés » (DOC SC57-7.4)

- Le Sous-groupe sur les finances recommande que le Comité permanent prenne note des mesures prises par le Secrétariat pour mettre fin au programme du Fonds de petites subventions.
- Le Sous-groupe sur les finances recommande que le Comité permanent examine et approuve la sélection proposée de bénéficiaires d'un financement du Fonds de petites subventions, selon le tableau 4 ci-dessous.

Tableau 4 : Bénéficiaires proposés d'un financement pour approbation du Fonds de petites subventions (en milliers de francs suisses)

Description	
Tanzanie : Adapter les connaissances et innovations autochtones/traditionnelles pour maintenir des modes de vie dépendant des zones humides (34 876 CHF)	34.9
Cambodge : Renforcer la conservation des zones humides du Cambodge en renforçant l'efficacité de la gestion des Sites Ramsar et en améliorant leur statut légal (35 000 CHF)	35.0
Mexique : , Intégration à la planification et stratégie de communication de Ramsar MX (29 526 CHF)	29.5
Paraguay : Renforcement des capacités du Paraguay en matière de conservation et d'utilisation rationnelle des zones humides (34 818 CHF)	34.8
Sous-total des allocations aux bénéficiaires	134.2
Solde résiduel	2.8
Solde total	137.0

- Le Sous-groupe sur les finances recommande que le Comité permanent approuve l'utilisation par le Secrétariat du solde restant du Fonds de petites subventions d'un montant de 2 800 CHF (2 779 CHF) pour financer l'actualisation du document d'orientation, destiné aux Parties, sur les moyens de préparer et rédiger des propositions de projets.